



Plan annuel d'accessibilité numérique

2025

Plan annuel d'accessibilité numérique 2025

Introduction

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel 2025-2027

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité). Le schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2025-2027 de l'Abes s'inscrit dans la continuité des efforts déployés dans le schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2022-2024.

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications de l'Abes a été publié en janvier 2025 et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://abes.fr/schema-pluriannuel-rgaa-abes-2025-2027>

Plan annuel 2025

Le schéma pluriannuel est accompagné d'un plan annuel d'actions qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi des actions. Le présent document est le plan annuel 2025 associé au schéma pluriannuel 2025-2027. Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan annuel est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version faisant référence.

Version	Date
01	Janvier 2025

Contact

L'élaboration, le suivi et la mise à jour de ce plan annuel sont placés sous la responsabilité de la référente d'accessibilité et du Service Fourniture des Données et interfaces (SFDI) au sein du Département Développement des Services et des Réseaux (DDSR).

Pour toute question, le guichet d'assistance AbesSTP est disponible à cette adresse : <https://stp.abes.fr/> application « Abes communication » domaine « Accessibilité numérique ».

Opérations programmées en 2025

Évaluation / audit / amélioration continue	Mise en œuvre	Statut
Bilan annuel avec des indicateurs de suivi	2025	A faire
Désignation d'une référente RGAA et création d'un comité dédié à l'accessibilité numérique à la suite de la réorganisation de l'Abes	1 ^{er} trimestre 2025	Fait
Nouveau site theses.fr : réaliser un audit « accessibilité numérique »	2025	A faire
Sites dédiés à la documentation professionnelle (pages portail, manuels Scenari) : analyse des contenus, de l'ergonomie (UX design) pour une évaluation globale et une mise en conformité RGAA	2025	A poursuivre
Plateforme de formation Callisto : poursuivre l'étude des outils pour optimiser le sous-titrage	2025	A poursuivre

Formation / sensibilisation	Mise en œuvre	Statut
Sensibilisation en interne à l'accessibilité numérique et aux bonnes pratiques	2025	A poursuivre
Formation d'un agent à l'audit de sites web en vue d'obtenir la certification « Audit de l'accessibilité numérique selon le RGAA ».	2025	A faire

Conformité applicative / informatique	Mise en œuvre	Statut
Intégration de l'accessibilité numérique dans la politique de développement informatique, consulter la politique RGAA de développement de l'Abes	2025	A poursuivre
Ajout de la compétence RGAA dans la procédure de recrutement des développeurs	2025	A poursuivre
Prise en compte du RGAA dans le cadre des marchés publics informatiques (réf : L'accessibilité numérique dans les marchés publics - DesignGouv numerique.gouv.fr)	2025	A poursuivre



abes ;

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
227 avenue du Professeur Jean-Louis Viala - CS 84308 - 34193 Montpellier Cedex 5 - Tél. 04 67 54 84 10